



## **Journée mondiale de la liberté de la presse 2012, 3 mai**

### **Message commun du Secrétaire général de l'ONU, de la Haute Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme et de la Directrice générale de l'UNESCO**

La liberté d'expression est un de nos droits les plus précieux. Elle sous-tend toutes les autres libertés et constitue un des fondements de la dignité humaine. Des médias libres, pluralistes et indépendants sont indispensables à l'exercice de cette liberté.

Tel est le message de la Journée mondiale de la liberté de la presse. La liberté des médias implique la liberté d'opinion et le droit de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit, comme indiqué à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette liberté est essentielle pour toute société saine et dynamique.

Les changements intervenus dans le monde arabe ont mis en évidence le pouvoir des aspirations aux droits lorsque celles-ci s'expriment à travers les médias – nouveaux ou anciens. La liberté des médias nouvellement introduite promet de transformer les sociétés par un renforcement de la transparence et de l'obligation redditionnelle. Elle offre de nouveaux moyens de communiquer et de partager l'information et les connaissances. De nouvelles voix puissantes se font entendre – en particulier chez les jeunes – alors qu'elles étaient autrefois silencieuses. C'est pourquoi la Journée mondiale de la liberté de la presse 2012 a pour thème « De nouvelles voix : la liberté des médias aide à transformer les sociétés ».

La liberté des médias est mise à rude épreuve partout dans le monde. L'année dernière, l'UNESCO a condamné le meurtre de 62 journalistes tués à cause de leur profession. Ces journalistes ne doivent pas être oubliés et ces crimes ne devraient pas rester impunis. Alors que les médias se tournent vers Internet, de plus en plus de journalistes en ligne, y compris des blogueurs, sont harcelés, attaqués et tués en raison de leur profession. Ceux-ci doivent recevoir la même protection que les professionnels des médias traditionnels.

La première Réunion interinstitutions des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité s'est tenue au Siège de l'UNESCO les 13 et 14 septembre 2011. Nous avons élaboré un plan d'action afin que le système des Nations Unies puisse créer un environnement plus libre et plus sûr pour les journalistes et les professionnels des médias où qu'ils se trouvent. Dans le même temps, nous continuerons à renforcer les fondements juridiques nécessaires au développement de médias libres, pluralistes et indépendants, en particulier dans les pays traversant des périodes de transformation ou de reconstruction après un conflit. Face à la surabondance de l'information, nous devons notamment aider les jeunes à acquérir un sens critique ainsi qu'une plus grande maîtrise des médias.

La Journée mondiale de la liberté de la presse nous offre l'occasion d'appeler l'attention sur la lutte en faveur de la liberté des médias. Nous engageons les États, les médias professionnels et les organisations non gouvernementales, partout dans le monde, à unir leurs efforts à ceux du système des Nations Unies afin de promouvoir la liberté d'expression, y compris en ligne, conformément aux principes reconnus sur le plan international. Il s'agit d'un pilier des droits individuels, d'un des fondements de toute société saine ainsi que d'un facteur de transformation sociale.